

[Text]

in fact as just another citizen I have always recognized and appreciated the great sense of responsibility gun owners have had in Canada, and continue to have. But I was looking to the same responsible gun owners to take on an even greater role and even more responsibility, even greater leadership on this issue of guns, and I think we see that coming from you in some areas.

For instance, when you speak about the storage, in my own personal estimation you make a very good point that in fact we do not deal with storage and training. Of course I think we would all recognize that the most critical point to have a positive impact on good gun legislation for all Canadians is at the entry level, at the access point. I agree with the 28-day cooling-off period, parental consent, and so on, and I think to some extent you do. I might also add, particularly in Mr. Hook's case of course, that you have an additional responsibility, and I am quite pleased to see that you are also an active member on the advisory council.

I would like to get into a few specifics. Not having sat on the previous committee, I may be asking questions not only to you, Mr. Hook and Mr. Gladish, but to other members who have been here previously, and covering old ground. I was struck in one of the parliamentary reports on Bill C-80, probably the dissenting report from the New Democratic Party, when he talks about magazine sizes. He goes on to state some interesting and startling facts that 2,600 different makes and models of weapons... Of 28 being affected by magazine sizes, 26 would be affected either in the categories of prohibited or restricted. So he goes on to conclude in this paragraph:

Thus, of 2,600 guns, only two—versions of the Marlin Camp Carbine—are affected. For this, the Committee guts a crucial element of the Minister's gun control package?

• 1150

Do you agree with these figures, or is there something missing here? I apologize, maybe I should have done more research in some of these areas, but I would like to ask Mr. Hook and Mr. Gladish if in fact that is the impact of the increase in magazines that you and your people are looking for, that the present legislation would only affect two, or would it be more or any greater number? It seems like a very marginal number of firearms to be affected to ask for a change in that particular area of the legislation.

[Translation]

visés par le C-17, alors qu'en tant que citoyen j'ai toujours reconnu et apprécié le grand sens de responsabilité dont les propriétaires d'armes à feu ont fait preuve dans le passé et qu'ils continuent à manifester aujourd'hui. Mais j'attendais de ces mêmes propriétaires d'armes à feu responsables qu'ils jouent un rôle encore plus grand et qu'ils assument davantage de responsabilités et même qu'ils fassent preuve de davantage de leadership en cette matière, et je pense que vous l'avez fait à certains égards.

Par exemple, lorsque vous parlez d'entreposage, je pense pour ma part que vous avez tout à fait raison de dire que nous ne nous occupons pas de l'entreposage et de la formation. Je pense que nous serions tous d'accord pour dire que pour créer une bonne loi en matière d'armes à feu, il importe au plus haut point de prévoir des mesures concernant l'accès. Je suis en faveur d'un délai de réflexion de 28 jours, du consentement parental etc., et je pense que vous appuyez également ces mesures jusqu'à un certain point. J'ajouterais également, surtout à l'intention de M. Hook, que vous avez une responsabilité additionnelle, et je suis très heureux d'apprendre que vous êtes également un membre actif du conseil consultatif.

J'aimerais aborder des questions précises. Comme je n'étais pas membre de l'ancien comité, il se peut que je vous pose, à vous monsieur Hook et monsieur Gladish, ainsi qu'aux membres de l'ancien comité, des questions qui ont déjà été posées. Dans un des rapports parlementaires du comité sur le projet de loi C-80, et il s'agissait probablement du rapport minoritaire du Nouveau Parti démocratique, j'ai été frappé par le passage où il est question de la capacité des chargeurs. Ce rapport mentionne des faits intéressants et étonnants. Il dit par exemple qu'il y a 2,600 marques et modèles d'armes, dont 28 seraient visés par les dispositions relatives à la capacité des chargeurs. Parmi ceux-ci, 26 appartiennent soit à la catégorie des armes prohibées, soit à la catégorie des armes à autorisation restreinte. Et voici ce qu'il dit en conclusion:

Ainsi, sur 2,600 armes, seulement deux—qui sont des versions de la carabine Marlin Camp—seraient visées. Est-ce bien pour cela que le comité vide de sa substance un élément essentiel des mesures proposées par la ministre en matière de contrôle des armes à feu?

Êtes-vous d'accord avec ces chiffres, ou pensez-vous qu'il manque quelque chose? Je m'excuse, j'aurais peut-être dû faire un peu plus de recherche sur certaines de ces questions, mais j'aimerais demander à M. Hook et à M. Gladish si c'est bien là l'effet de l'augmentation de la capacité des chargeurs que vous et les membres de votre association souhaitez, c'est-à-dire que seulement deux armes seraient visées par cette loi, ou est-ce que ce chiffre serait plus élevé? Je ne comprends pas, étant donné le nombre infime d'armes à feu qui seraient touchées, pourquoi on demande que soit modifiée cette disposition de la loi.